



NORT ATHLETIC CLUB JUDO

7 rue de la Fraternité
44390 Nort-sur-Erdre

Mail : nacjudo@gmail.com
Site : www.nac-judo.fr
Facebook : Nort Athletic Club Judo
Téléphone : 07.71.73.63.39

Plus qu'un sport ... Des Valeurs et un Code Moral

Fiche d'inscription 2022 – 2023

(1 Fiche d'inscription par famille)

Nom de l'adhérent 1 : Prénom :

Sexe : F M Date de naissance : Lieu :

Couleur de ceinture actuelle :

Nom de l'adhérent 2 : Prénom :

Sexe : F M Date de naissance : Lieu :

Couleur de ceinture actuelle :

Nom de l'adhérent 3 : Prénom :

Sexe : F M Date de naissance : Lieu :

Couleur de ceinture actuelle :

Nom de l'adhérent 4 : Prénom :

Sexe : F M Date de naissance : Lieu :

Couleur de ceinture actuelle :

Parent 1 / Tuteur 1 / adhérent (rayer la mention inutile) :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel fixe : Tel portable :

Mail (écrire en lettres majuscules)

Parent 2 / Tuteur 2 / conjoint de l'adhérent (rayer la mention inutile) :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel fixe : Tel portable :

Mail (écrire en lettres majuscules)

TABLEAU TARIF ADHESION DU N.A.C. JUDO

Le tableau sera rempli avec un membre de l'association le jour de la réinscription pour valider le calcul du règlement par famille (déduction comprise).

CATEGORIES	Nb	(Licence + Adhésion)	TOTAL
Eveils et Poussinets – (Enfants nés en 2015 - 2016 – 2017 - 2018)	x (40 € + 110 €)	=€
Poussins et benjamins – (Enfants nés en 2011 - 2012 – 2013 - 2014)	x (40 € + 135 €)	=€
Minimes et + (Nés en 2010 et avant)	x (40 € + 150 €)	=€
Taïso - Cross Training	x (40 € + 120 €)	=€
Passeport Judo (Obligatoire à partir de Poussinet et valable 8 ans)	x 8 €	=€
Ecusson NAC Judo	x 5 €	=€
Déduction Pôle Espoir ou SSD	x - 35 €	=€
Déduction de 10 € pour 2 adhésions		- 10 €	→€
Déduction de 30 € pour 3 adhésions		- 30 €	→€
Déduction de 60 € pour 4 adhésions et plus		- 60 €	→€
TOTAL à payer après validation le jour de l'inscription		€
Dont Chèque bancaires		€
Dont espèce		€
Dont chèques vacances ANCV		€
Dont coupons sport ANCV		€
Dont chèques CCAS		€
Dont coupon e.pass jeunes		€
Chèque de caution commissaire sportif / arbitre de 70 € (à partir des Benjamin ceinture orange)			<input type="checkbox"/>
Passeport Judo donné			<input type="checkbox"/>
Ecusson donné			<input type="checkbox"/>

Je choisis de régler par chèque en 1 2 3 4 versements (chèque à effectuer sur place)

N° chèque Banque (Encaissement en septembre)
 N° chèque Banque (Encaissement en octobre)
 N° chèque Banque (Encaissement en novembre)
 N° chèque Banque (Encaissement en décembre)

Je souhaite une attestation d'adhésion pour un remboursement auprès de mon CE. Elle sera remise après encaissement des cotisations et au plus tard en novembre 2022.



Date de l'inscription :

Signature du (ou des) adhérent(s)
 (Si l'adhérent est mineur signature de son représentant légal)

REGLEMENT INTERIEUR DU N.A.C. JUDO

(1 règlement intérieur par famille)



1/ Pièces à fournir à l'inscription :

- Fiche d'inscription + Tableau tarifs adhésion (2 pages) complétées et signées
- Règlement intérieur du N.A.C. Judo (2 pages) signé
- Fiche sanitaire de liaison et autorisations (2 pages) complétées et signées (1 fiche par adhérent)
- Pour tous les mineurs : le questionnaire de santé + une copie du passeport Judo signé par le médecin traitant, pour les judokas qui en détiennent un (poussinets et +). Ils seront à remettre lors du premier cours et au plus tard au 2^e cours. (L'accès au tatami sera interdit sans certificat médical à compter du 3^e cours.)
- Pour les majeurs : un certificat médical de moins de 3 ans et/ou un questionnaire de santé + une copie du passeport Judo signé par le médecin traitant, pour les judokas qui en détiennent un. Ils seront à remettre lors du premier cours et au plus tard au 2^e cours. (L'accès au tatami sera interdit sans certificat médical à compter du 3^e cours.)

2/ Adhésion - Réduction :

- Le NAC Judo paye une licence à la FFJDA, pour chaque adhérent du club, d'un montant de 40€. Cette licence est comprise dans le montant de l'adhésion au club.
- Des Eveils aux Poussins et le Taïso – Cross Training, la licence est prise au nom du NAC Judo.
- A partir des Benjamins, la licence est prise au nom de l'Alliance Judo Erdre 44 (AJE).
- Chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation d'inscription afin de pouvoir participer aux entraînements.
- L'adhésion de plusieurs membres d'un même foyer donne droit à une réduction de 10 € pour 2 adhésions, de 30 € pour 3 adhésions, de 60 € pour 4 adhésions et plus.
- Pour les pratiquants du Pôle Espoir ou du SSD : Une déduction de 35 € est faite sur l'adhésion au club. (Participation qu'à un seul cours par semaine).
- Une réduction de 50€ sur l'adhésion famille, est effectuée pour les membres du CA.
- Pour les 3 postes de titulaire du bureau du NAC Judo (Président, Trésorier et Secrétaire) : Le club est dans l'obligation de leur prendre une licence FFJDA. Si le titulaire n'est pas adhérent pratiquant, le club prend en charge cette licence pour un montant de 40 €.

3/ Entraînements :

- Chaque adhérent est tenu de participer aux entraînements collectifs suivant le planning défini en début de saison ou organisé avec le professeur et validé par le bureau.
- L'enfant est placé sous la responsabilité de l'entraîneur à partir du début de l'entraînement et jusqu'à la fin de celui-ci.
- Les parents venant accompagner les jeunes, doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant.
- Il importe aux parents de venir chercher leur enfant dès la fin de l'entraînement.
- Les Minimes et + ont accès aux cours de Taïso – Cross Training sans augmentation de leur adhésion.

4/ Vestiaires et locaux :

- L'accès aux vestiaires est interdit pour toutes les personnes qui ne pratiquent pas le judo. Une tolérance est accordée, seulement aux parents ou accompagnants, des groupes Eveils en raison de leur âge, sous réserve de respecter l'intimité des autres enfants.
- Tous les judokas, enfants et adultes, devront enlever leurs chaussures dans le hall et les déposer dans les casiers prévus à cet effet. (Casiers en bois dans le hall)
- Toutes personnes autorisées à aller dans les vestiaires (Judokas et Accompagnants des groupes Eveils) devront passer par le dojo. Les chaussures étant interdites dans cette salle, il sera obligatoire de se déchausser.
- A la fin des cours, vous devrez attendre votre enfant dans le hall d'entrée (pas besoin de se déchausser) ou près des vestiaires pour les accompagnants des Eveils (obligation de se déchausser car passage par la salle). La porte du hall donnant accès au couloir des vestiaires n'est utilisable que pour sortir. Il est absolument interdit de rentrer par celle-ci.
- Le club ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol d'objets personnels.
- Les adhérents se doivent de respecter le matériel et les locaux mis à disposition pour la pratique de leur activité sportive durant les entraînements, les compétitions, les stages...

- La semaine précédant chaque vacances scolaires, les parents ont la possibilité de venir voir les progrès de leur enfant. L'accès à la salle du dojo leur est donc accordé.

5/ Tenue vestimentaire et accès au tatami :

- Les judokas ne doivent pas arriver en tenue, les vestiaires ont pour but de se changer.
- Seules les judokates sont autorisées à porter un tee-shirt blanc sous leur kimono.
- Les judokas doivent avoir des claquettes propres, exclusivement destinées à leur activité au dojo, afin de se déplacer entre le vestiaire et le dojo.
- Le port de chaussures est strictement interdit sur le tatami.

6/ Compétition :

- Les départs pour compétition se font en priorité au départ du dojo pour faciliter le co-voiturage.
- Lors des transports, tous les conducteurs se doivent d'être en règle. Le N.A.C. Judo décline toute responsabilité.
- Le NAC judo prend en charge les frais engagés par les judokas participants aux championnats de France en individuel, selon les tarifs définis par le CA.

7/ Commissaire sportif et arbitre :

- Commissaire sportif : Tous les Benjamins ayant au moins la ceinture orange, s'engage à effectuer le stage (ou le recyclage) en début de saison (date transmise par le club) et officieront au moins 2 fois lors de compétitions.
- Arbitre : Tous les Minimes ayant au moins la ceinture verte, s'engage à effectuer le stage (ou le recyclage) en début de saison (date transmise par le club) et officieront au moins 2 fois lors de compétitions.
- Le club est tenu de présenter un nombre suffisant de commissaires sportifs et d'arbitres lors de compétition, sous peine de pénalité financière, Il est demandé, lors de l'adhésion, de donner un chèque de caution de 70 €. Si le judoka a respecté son engagement, le chèque de caution sera détruit à la fin de la saison, dans le cas contraire le club se réserve le droit de l'encaisser.

En cas de non-respect du règlement intérieur, des sanctions pourront être prise par le club.



Merci de faire lire ou d'expliquer ce règlement à l'adhérent mineur, afin qu'il soit en mesure de le respecter.

Date :

Signature du (ou des) adhérent(s) :

(à partir de poussinet)

ET

Signature du représentant légal :

(Si l'adhérent est mineur)

FICHE SANITAIRE DE LIAISON et AUTORISATIONS

(1 fiche sanitaire par adhérent)



L'adhérent :

Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : _____ Lieu de naissance : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tel fixe : _____ N° portable : _____
Mail (écrire en lettres majuscules) : _____

Parent 1 / Tuteur 1 / Conjoint de l'adhérent (rayer la mention inutile) :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tel fixe : _____ N° portable : _____
Tel bureau : _____ Autre N° : _____
Mail (écrire en lettres majuscules) : _____

Parent 2 / Tuteur 2 / autres préciser : (rayer la mention inutile) :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tel fixe : _____ N° portable : _____
Tel bureau : _____ Autre N° : _____
Mail (écrire en lettres majuscules) : _____

Autres personnes à joindre en cas d'urgence :

Informations médicales (à remplir par la famille) :

Nom du médecin traitant : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____

Vaccin : Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : _____

Renseignements médicaux (à remplir par la famille) :

Indiquez les difficultés de santé (maladie, accidents, allergies, hospitalisations, rééducation...).

Si aucune information n'est à renseigner, barrer le tableau.

Port de lunettes ? OUI NON

Autorisation de droit à l'image :

Lors des différentes manifestations et entraînements, des photos des adhérents peuvent être prises pour alimenter notre site internet, notre page Facebook, notre calendrier ou être diffusées dans la presse.

J'accepte que mon enfant (ou moi-même) soit photographié pour les utilisations suivantes :

- Le calendrier (ou photo individuelle) : OUI NON
- La diffusion par le club : OUI NON

Je soussigné, adhérent (ou responsable de l'enfant), déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche sanitaire de liaison et autorise le NAC Judo à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par mon état (ou celui de mon enfant) en cas d'urgence, accident, maladie ou intervention chirurgicale y compris anesthésie générale, selon les prescriptions de la faculté.

A :

Le :

<p><u>Signature de l'adhérent</u> (ou de son représentant légal_ si l'adhérent est mineur)_</p> <p><u>Précédée de la mention « LU ET APPROUVE »</u></p>
